



agenda du mouvement

novembre

- 4-8 construction vote provincial d'adhésion
- 5 Comité condition féminine, à Montréal
- 6-7 Condition féminine session de coordination des comités régionaux, à Montréal
- 7 Conseil central Gaspésie mini-congrès à Gaspé
- 12 CSN journée nationale de sensibilisation face aux coupures dans les services publics
- 9-13 session de formation pour les salarié-e-s organisation phase I
- 19-20 SECSN réunion du conseil syndical à Montréal
- 18-20 session de formation cadres et officiers crise et stratégie syndicale
- 21 manifestation unitaire à Ottawa
- 23-27 session de formation pour les salarié-e-s arbitrage
- 24-26 CSN conseil confédéral spécial à Longueuil

UN TRAVAILLEUR MEURT À LA PRICE DE KÉNOGAMI



Des travailleurs de l'usine lors de la grève de 1980

Monsieur Roland St-Pierre, 58 ans, de Jonquière, membre du syndicat CSN des travailleurs de la Price, de Kénogami, a perdu la vie le dimanche premier novembre lorsqu'il est tombé dans le puit d'un broyeur à papier. Monsieur St-Pierre avait mis les pieds sur une plaque de métal d'un seizième de pouce d'épaisseur recouvrant le puit, sur laquelle n'était inscrit aucun avertissement de danger. Il s'agit du onzième travailleur à perdre la vie à la Price de Jonquière depuis les 24 dernières années.

Le président du syndicat, André Tremblay, a qualifié de véritable piège les lieux du drame. Monsieur St-Pierre s'était rendu à cet endroit pour effectuer une réparation sur des pièces situées au dessus du puit. La plaque recouvrant celui-ci (16 pieds par 3 pieds) ne donnait pas l'impression d'être aussi mince et n'était pas peinte en jaune, comme cela aurait dû être fait. Ce site de travail est rarement utilisé, puisqu'il est réservé aux hommes de métiers lors de réparations

ou aux manoeuvres, au moment du nettoyage. Personne ne pouvait douter que la plaque servait uniquement à stopper les éclaboussures des substances chimiques servant à la transformation en pâte d'une tonne de rebus de papier à toutes les 5 minutes.

Un responsable du comité de santé-sécurité de l'usine Price, un représentant du Conseil Central du Saguenay Lac St-Jean et un membre de la Commission de Santé-Sécurité au travail ont effectué une enquête au cours des deux jours suivant la tragédie.

En début de semaine, les membres du comité de santé-sécurité au travail du syndicat se réunissent pour décider s'ils demanderont la tenue d'une enquête publique du coroner sur les circonstances qui ont entouré cette tragédie. Cette démarche sera secondée d'une campagne de mobilisation auprès des membres du syndicat, pour les informer du besoin d'améliorer les clauses de santé-sécurité au travail lors de la prochaine négociation.

ATTENTION LE 9 NOVEMBRE NOUVEL ÉCHANGE TÉLÉPHONIQUE AUX BUREAUX DE MONTRÉAL

L'équipe nouvelles csn

Jeanne Belzil, Jean-Noël Bilodeau, Guy Ferland, Louise Filteau, Jacques Gauthier, Pierre Gauvin-Évrard, Suzanne Gloutnez, Henri Jalbert, Luc Latraverse, Bérandère Marchand, Jean-Pierre Paré, Michel Rioux et André Sauvé.

collaboration:

Claire Beaugrand-Champagne, Garnotte, Louise de Grosbois, Peter Bakvis, Daniel Simard.

nouvelles csn, organe officiel de la CSN.

à compter du 9 novembre, l'échange téléphonique des bureaux de la CSN à Montréal deviendra 598 au lieu de 286.

Ainsi:

- 286 20xx = 598 20xx
- 286 21xx = 598 21xx
- 286 22xx = 598 22xx
- 286 41xx = 598 23xx

Les 24 et 25 octobre derniers, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec tenait un colloque sur le thème **Les femmes et l'information**.

La nécessité d'une telle rencontre entre femmes journalistes utilisatrices des media et lectrices n'est pas à démontrer: l'information est contrôlée par les hommes et la place qu'ils laissent aux femmes est réduite au maximum, c'est-à-dire aux faits divers sexuels, aux pages féminines et au sensationnalisme. Et nous pouvons ajouter, sans tomber dans l'auto-flagellation, qu'ici, à la CSN, les sept journalistes à l'emploi de la Confédération ou des fédérations sont tous des hommes.

Le colloque a donc étudié deux aspects complémentaires de l'information: le rôle des femmes journalistes dans les media ainsi que l'information diffusée sur les femmes.

Les femmes journalistes sont largement minoritaires dans les journaux et les media électroniques: il s'agit d'un métier non-traditionnel pour elles et il y est difficile de s'y affirmer. Leurs conditions de travail s'en ressentent: elles sont rarement affectées à la couverture politique ou économique, par exemple, à moins qu'elles ne soient réellement supérieures, et se trouvent plus souvent getthoisées dans le secteur culturel ou des pages féminines.

De plus, il s'agit pour les femmes d'une carrière de célibataires, les responsabilités parentales et familiales, que les femmes assument le plus souvent seules, étant peu compatibles avec le travail de journaliste. Ainsi il serait mieux vu dans une salle de rédaction d'être inefficace parce qu'on s'est saoulé la veille que parce qu'un enfant a été malade et vous a tenu

Les femmes et l'information

LES TRAVAILLEUSES SONT OUBLIÉES



éveillée toute la nuit.

L'information sur les femmes

Quant à l'aspect de l'information concernant les femmes, elle est facile à qualifier: absente, sinon déformée, biaisée et toujours reléguée au second plan.

L'intervention de la CSN

C'est sur ce point de l'information sur les femmes que la CSN est intervenue. Monique Simard, au nom du comité de la condition féminine CSN, est allée parler du sort fait aux travailleuses dans les media.

Après avoir étudié systématiquement les quoti-

diens québécois sous cet aspect pendant 9 semaines, en janvier et juin 1981, le comité de la condition féminine de la CSN en a tiré une conclusion radicale: on ne dirait jamais, en lisant les journaux, qu'il y a un million et demi de femmes qui travaillent au Québec; et si l'information syndicale est minable dans ces journaux, celle sur les femmes travailleuses l'est encore plus.

L'étude des journaux

Outre l'absence d'information quasi généralisée sur les travailleuses, c'est le caractère individualisé de cette information qui étonne. Jamais en effet le caractère collectif du travail n'est mis en lumière: le

journal préfère toujours parler de la seule femme qui fait tel ou tel métier non-traditionnel et se limiter au sensationnalisme de la situation. Un autre point: rarement les journaux vont parler de la femme au travail alors que dans la réalité la majorité des femmes occupent un emploi.

Les journaux qui font le mieux leur travail

Il faut dire au départ de l'évaluation du comité que, selon elles, aucun journal ne fait un travail excellent. Deux quotidiens, cependant, se détachent du lot, soit **Le Soleil**, de Québec, et **The Gazette**, de Montréal. Dans la période étudiée, c'est ce dernier qui a fait le plus d'efforts journalistiques, en produisant, entre autres, trois reportages spéciaux d'une page (sur les congés de maternité, sur les changements technologiques dans les bureaux ainsi que sur les manufactures de vêtements, où une journaliste est allée s'engager pour enquêter).

Et les pires

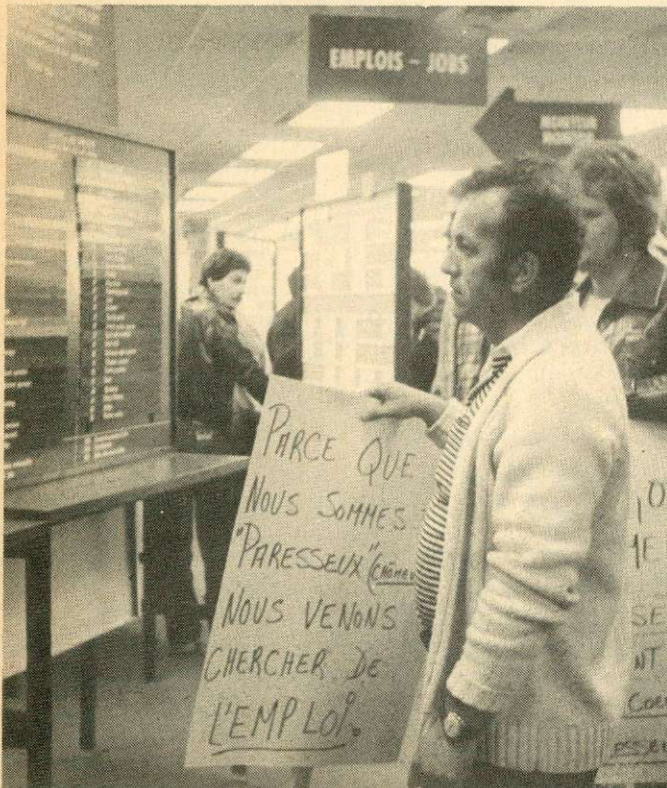
La palme de la pire couverture revient de loin à **La Presse**, faut-il s'en étonner, suivi de près par **Le Quotidien du Saguenay**. Dans ce dernier cas, il n'y a aucune information sur les femmes ou alors une information très stéréotypée (recettes, mode, etc.). Quant à **La Presse**, l'étude a démontré que s'ajoute à une mauvaise couverture une très grande déformation des faits.

En conclusion, le comité de la condition féminine croit que l'amélioration du sort des femmes journalistes est liée à l'amélioration du sort de toutes les travailleuses.

DOSSIER

Les coupures dans l'assurance-chômage

PEUT-ON LAISSER FAIRE LE FÉDÉRAL UNE QUATRIÈME FOIS?



Depuis 1975, le gouvernement fédéral s'est donné pour mission de faire échec à l'inflation. La première solution mise en oeuvre a été le contrôle des salaires, qui n'a eu aucun impact sur le niveau de l'inflation sinon que de diminuer nos salaires.

Le nouveau remède proposé, souvent qualifié de crise monétariste, c'est la hausse des taux d'intérêts qui est elle-même une cause d'inflation. (voir Nouvelles-CSN No 137).

La hausse des taux d'intérêts a un effet direct sur l'activité économique puisque le crédit occupe une place très importante dans le financement des activités courantes des entreprises industrielles ou commerciales.

Les capitalistes y recourent pour financer leurs opérations, par exemple leurs achats de matières premières pour les industries ou les stocks de marchandises dans les magasins.

La hausse des taux d'intérêt affecte tout aussi directement le niveau de consommation des particuliers, ce qui amplifie d'autant la baisse de l'activité économique.

Les taux d'intérêt et le chômage

Qui dit hausse des taux d'intérêt dit baisse de l'activité économique et dit aussi hausse du niveau de chômage.

C'est précisément ce qui

se passe dans l'économie québécoise actuellement. Pour le mois de septembre, le nombre de chômeurs au Québec a augmenté de 36,000 atteignant 316,000, c'est-à-dire un taux de chômage officiel de 10.5%, ce qui ne s'est jamais vu au Québec. **En effet, le taux de chômage le plus élevé que le Québec ait enregistré pour un mois de septembre au cours des 15 dernières années était de 10% en 1978.**

Toutefois, si l'on tient compte des personnes qui ont été mises à pied et qui se sont découragées de chercher du travail (considérées comme inactives par Statistique Canada), on découvre que **le taux de chômage réel atteint 15.3% ou 487,000 chômeurs pour le mois de septembre.**

Si la hausse du taux de chômage est la nouvelle méthode de contrer l'inflation, comme la baisse des salaires l'avait été en 1975-76, les attaques du gouvernement ne s'arrêtent pas là.

En effet, le gouvernement fédéral vient de rendre public deux rapports qui concernent les chômeurs, le rapport du Groupe de travail sur l'assurance-chômage et celui du groupe de travail parlementaire sur les perspectives d'emploi dans les années '80.

Comme on pourra le lire dans ces pages, ces deux rapports sont porteurs de nouvelles attaques contre les travailleurs et particulièrement les chômeurs.

**Le 21 novembre
manifestons notre opposition
à Ottawa**

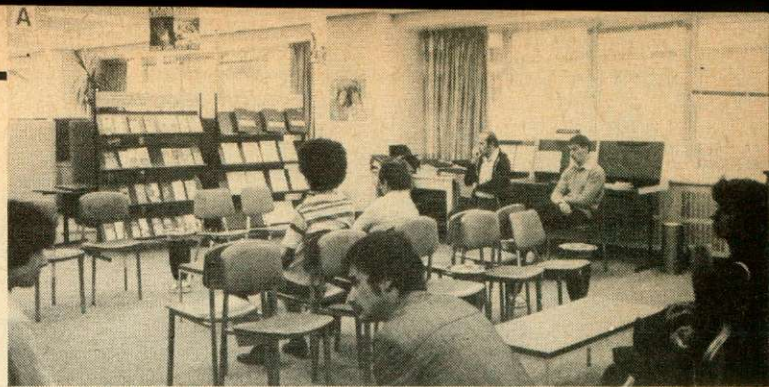
Ce sont de nouvelles coupures que le fédéral nous prépare

En 1971, le gouvernement fédéral procédait à une importante réforme du régime d'assurance-chômage, beaucoup plus de travailleurs y ont alors accès, les prestations permettent le maintien d'une part plus importante du revenu, les exigences sont moins sévères, etc...

Certaines provinces du Canada dont le Québec

n'ont jamais connu une situation durable se rapprochant du plein emploi, mais dans les années qui suivirent 1971 et jusqu'à aujourd'hui, le chômage s'est aggravé considérablement, comme dans à peu près tous les pays du monde, avec le développement de la crise.

Plus de chômeurs qui chôment plus longtemps,



cela a évidemment provoqué des hausses considérables du coût du régime. Les gouvernements ont toujours refusé d'élaborer et de mettre en oeuvre une politique économique visant le plein emploi, politique qui aurait automatiquement provoqué une diminution des coûts.

Des coupures en chaînes

Le fédéral a choisi de dire et de répéter que les chômeurs étaient des paresseux; il l'a dit en 1975 et il a coupé dans le régime, il l'a redit en 1977 et il a recoupé; en 1979 le scénario se répète à nouveau.

Les mouvements ouvriers et populaires à chaque fois ont été incapables de bloquer ces coupures.

En 1980 seulement ces coupures signifient un milliard huit cent millions de moins pour les chômeurs!

Des nouvelles coupures sont encore envisagées

En 1981, aujourd'hui, le fédéral s'apprête à couper de nouveau au lieu de 10 à 14 semaines de travail pour avoir droit aux prestations, il propose de 15 à 20 semaines. Le maximum de semaines de prestations est de 50, le fédéral propose 35, près de quatre mois de moins. Les pénalités sont actuellement de 6 semaines en cas de départ volontaire ou de congédiement, deux propositions sont discutées: soit 12 semaines de pénalité, soit exclusion du régime! Si le revenu annuel dépasse un certain seuil les remboursements de prestations seront de 50% au lieu de 30%. Les trois semaines de prestations au moment de la retraite: coupées!!!

Pouvons-nous nous permettre de laisser faire le fédéral! Une quatrième fois?



Des rapports qui oublient les travailleurs

Depuis l'été dernier, deux rapports ont été déposés au fédéral sur les perspectives d'emploi et du marché du travail pour les années 1980. On retrouve dans ces rapports la philosophie qui guide le fédéral dans les coupures au régime d'assurance-chômage particulièrement.

Dans ces deux rapports on ne retrouve aucune recommandation concrète visant l'atteinte du plein emploi. Un seul des deux souhaite que cet objectif soit prioritaire (rapport Allmand), l'autre ne s'en préoccupe guère (rapport Dodge).

Les deux rapports insistent énormément sur les pénuries de main-d'oeuvre spécialisées actuelles ou à venir.

On met systématiquement de côté le manque chronique d'emplois et la disparition d'emplois pour

nous dire que le gros problème est celui des pénuries de travailleurs. Le fédéral prétend que le problème ce n'est plus l'absorption par le marché du travail des chômeurs ou des nouveaux arrivants c'est leur adaptation à ce marché du travail.

En conséquence, ils nous proposent des politiques de formation pour s'assurer que les travailleurs puisse occuper les emplois disponibles et de plus, on veut jouer la mobilité des travailleurs pour qu'ils aillent là où il y aurait supposément des emplois.

Bref, le fédéral nous dit: il n'y a pas de manque d'emploi important. Il y a des emplois, mais les travailleurs ne sont pas formés pour les occuper ou pas au bon endroit pour les occuper.

Le fédéral propose donc des politiques de formation,

mais de la formation en entreprise, subventionnée de surcroît. Ceci veut dire une formation très spécialisée, un abandon de la formation générale, et une formation très liée à l'entreprise qui élargit peu les possibilités d'emploi des travailleurs concernés.

Le fédéral dit aussi: s'il y a des emplois il faut forcer les travailleurs à les occuper quitte à les forcer à aller en Alberta. On coupe donc dans l'assurance-chômage pour forcer les travailleurs à accepter n'importe quelles conditions.

Ces raisonnements sont farfelus. Jusqu'en 1978, le fédéral publiait les données sur les emplois disponibles: cela donnait un emploi par trente chômeurs. Ils ne publient plus ces données sûrement trop gênante quand on prétend qu'il y a de l'emploi disponible.



SECTEUR PUBLIC

F.A.S. - F.N.E.Q. - F.E.S.P. - F.P.S.C.Q.

Manifestations du 12 novembre

Démontrer notre résistance face aux choix du gouvernement

“Il y a eu assez de discours sur la question des coupures dans le secteur public, maintenant c’est le temps de passer à l’action”, a déclaré le président de la CSN, Norbert Rodrigue aux quelque 1,000 délégués présents, vendredi le 30 octobre, aux conseils fédéraux conjoints de quatre fédérations du secteur public (FAS, FESP, FNEQ et FPSCQ).

“Il faut démontrer notre résistance face aux choix du gouvernement, a-t-il également mentionné à Nouvelles CSN, et élargir nos appuis auprès des travailleurs et travailleuses du

secteur privé, des usagers et de la population.”

Et il ajoutait: “La crise économique nous touche de différentes façons et il faut démontrer une volonté syndicale, et populaire aussi, face à tous les gouvernements, de défendre nos acquis sociaux en matière d’éducation et de santé, de maintenir le niveau de vie de l’ensemble des travailleurs et travailleuses, et de **faire en sorte que l’on aille chercher de nouveaux gains sociaux.**”

Présent lors de cette rencontre, le président de la Fédération de la métallurgie, Pierre Dupont, a insis-

té sur la nécessité de continuer à créer d’avantage de liens de plus en plus serrés entre les travailleurs et travailleuses du secteur privé et ceux et celles du secteur public.

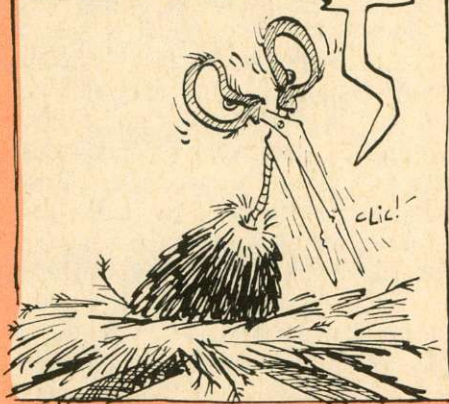
Au cours de cette rencontre, les délégués des syndicats du secteur public ont accepté un plan d’action unitaire proposé par le comité de coordination des négociations du secteur public (CCNSP-CSN) pour **faire de la journée du 12 novembre une grande journée de sensibilisation de la population du Québec aux effets des coupures dans le secteur public.**

De midi à 14h, les syndicats du secteur public tiendront différentes manifestations (piquetage, assemblées, manifestations publiques, etc.) et en fin d’après-midi, il y aura distribution massive de tracts à la population sur tout le territoire du Québec.

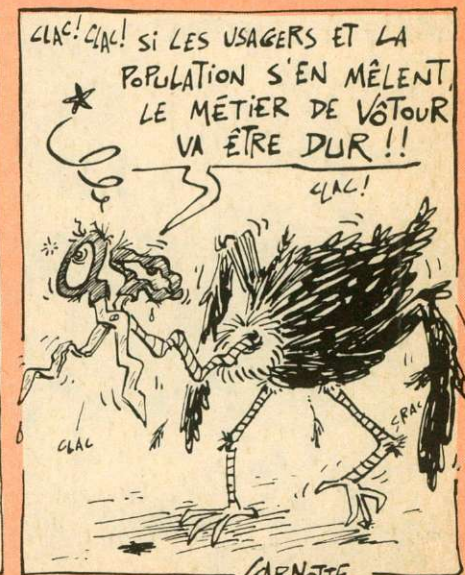
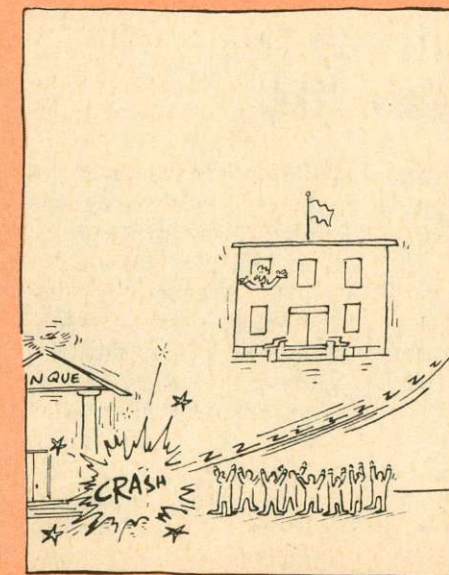
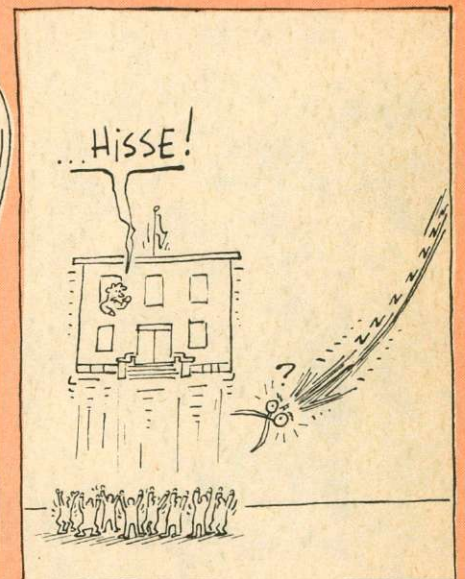
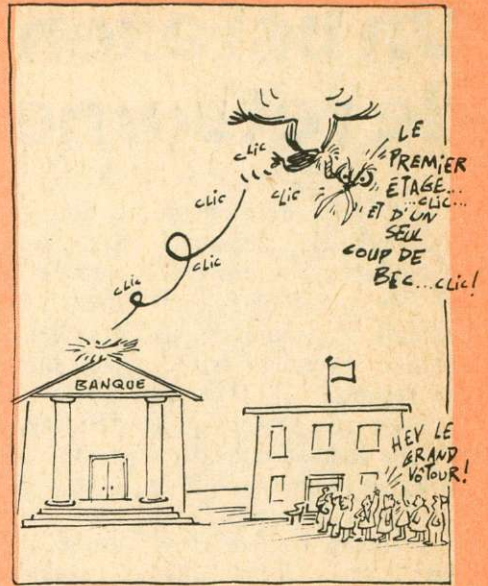
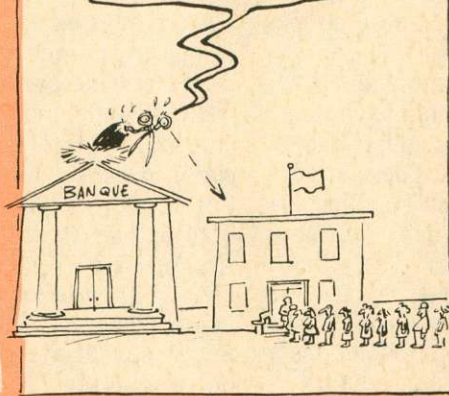
Un des principaux objectifs est de faire connaître aux usagers des services publics (bénéficiaires dans les hôpitaux, pensionnés des centes d’accueil, étudiants, etc.) et à la population en général les attaques faites par le gouvernement du Québec contre les acquis collectifs en éducation et dans les affaires sociales.

LE GRAND VÔTOUR

HÉ! HÉ! QU'EST-CE QUE
JE COUPERAIS BIEN AUJOURD'HUI?
clic! UN HÔPITAL? clic! UNE
ÉCOLE? clic! clic! UN...
CENTRE D'ACCUEIL? clic!



TIENS, TIENS, clic!
UNE BELLE FILE D'USAGERS!
clic! clic!
UN VRAI RÊVE!
clic! clic! clic!



L'éducation aux adultes:

Un bel exemple d'un choix politique de retourner à la grande noirceur

Au Québec, il y a encore autant d'analphabètes que de diplômés des universités. Environ 55% de la population n'a toujours pas atteint un niveau d'instruction secondaire.

Or, en même temps qu'il effectue des coupures dans les secteurs de la santé et des services sociaux, le gouvernement sabre dans l'éducation, plus particulièrement au secteur de l'éducation aux adultes.

Sous prétexte de couper dans le "gras", le gouvernement démontre clairement qu'il a fait le **choix** de combler son déficit budgétaire sur le dos des gens qui ont le moins bénéficié de l'éducation dans leur jeunesse.

Le budget de Parizeau de mars 1981 n'a pas "comprimé" les fonds alloués à l'éducation aux adultes. Il les a coupés de façon radicale.

Comment expliquer que le gouvernement décide d'une part de compromettre le développement de ce secteur important de l'éducation par des coupures de l'ordre de 19 millions et d'autre part de créer une Commission d'enquête au coût de 2,4 millions avec le mandat de préparer une politique québécoise d'éducation des adultes?

Pourquoi une commission d'enquête, alors que la coalition nationale contre les coupures en Éducation des adultes, a déjà estimé dans une analyse entérinée par le Conseil supérieur de l'Éducation, qu'il faudrait un budget supplémentaire de 33.19 millions pour assurer le maintien des services. Selon le Conseil supérieur de l'Éducation, il faudrait ajouter à ce montant de 14 millions pour l'expansion normale des services aux clientèles prioritaires. Cette année, 65,000 adultes seront pri-

vés de cours de formation populaire à cause des coupures "dans le gras" de l'éducation des adultes.

Au niveau secondaire, la clientèle adulte des programmes de formation générale à temps partiel dans les Commissions scolaires rejoignaient près de 50,000 personnes l'an dernier. Cette année, le nombre d'étudiant-e-s à temps partiel aurait diminué de 30%.

Or, il faut savoir qu'au Québec encore aujourd'hui, 2,300,000 personnes n'ont pas la formation de base (10 ans de scolarité) minimale pour simplement obtenir un emploi.

Faut-il rappeler qu'en 1960, le gouvernement adoptait une série de lois visant à garantir à tous les jeunes du Québec le droit à l'éducation gratuite jusqu'à 16 ans, c'est-à-dire le droit à l'instruction secondaire.

À moins que le Québec veuille revenir loin en arrière.

Santé: sauver les droits collectifs

Dans le secteur des affaires sociales, la mobilisation s'est amorcée concrètement au début de l'automne, alors que les plans de redressement budgétaires des établissements du réseau ont commencé à être connus par bribes.

Après que l'Association des hôpitaux eut annoncé 6,000 abolitions de postes et 4,500 mises à pied, après que les Centres de services sociaux eurent prévu 600

abolitions de postes et des réductions de services dans les secteurs importants, après que l'Association des centres d'accueil eut demandé du personnel supplémentaire pour satisfaire les besoins immédiats, les syndicats ont voté un plan d'action au Conseil fédéral de la FAS, et à ce jour, 80% des membres ont appuyé la tenue de la journée nationale de sensibilisation du 12 novembre, en plus d'autres actions de qui ont



été endossées par l'ensemble du secteur public CSN.

Les services se détériorent

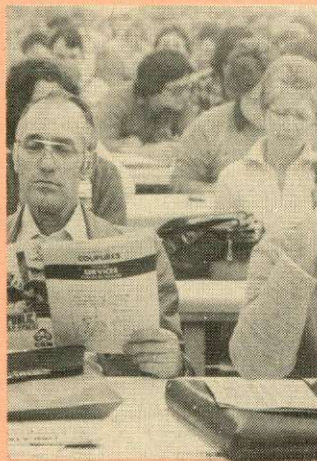
En dépit des efforts de rattrapage et de démocratisation des services de santé et des services sociaux accomplis en grande partie à cause des pressions du monde syndical, au cours des années 60-75, les conditions de santé des québécois les placent encore parmi les catégories défavorisées dans l'ensemble canadien que ce soit en terme de mortalité infantile, d'espérance de vie ou de plusieurs autres indices souvent invoqués pour évaluer l'état de santé collectif.

Or, devant les besoins d'une population dont la qualité de vie et de santé est déjà menacée par le vieillissement et d'autres facteurs, les coupures annoncées dans les services de santé et les services sociaux ne feront pas que freiner un développement minimal déjà restreint par une première vague de compressions qui a affecté les hôpitaux depuis 5 ans mais viendront amputer sauvagement des budgets qui veulent sauver en une année ce qui a été péniblement comprimé en 5 ans précédemment.

Les besoins d'hébergement pour personnes âgées qui sont déficients dans à peu près tous les coins du Québec, la concentration de malades chroniques dans les hôpitaux généraux qui allongent les listes d'attente de traitements en soins de courte durée et engorgent les corridors des salles d'urgence dans certains milieux, le manque de ressources criant pour les jeunes qui ont des problèmes d'adaptation, une réduction des services en milieu psychiatrique qui nous ramène à pas de géant vers l'époque pas si lointai-

ne des asiles et le gel du développement et des budgets de fonctionnement des C.L.S.C. et de la vocation de prévention et d'animation qu'ils doivent jouer, sont autant de conséquences néfastes directement attribuables à une politique qui choisit de faire assumer le poids des problèmes économiques générés par ceux qui n'ont d'autres soucis que de préserver leurs marges de profits et de tout bousculer pour satisfaire leur soif.

Si le gouvernement prétend ne pas avoir d'argent pour satisfaire des besoins qui s'étaient avérés légitimes jusqu'à maintenant, ce n'est pas parce qu'il n'y a plus de possibilité de créer une richesse collective à même notre travail mais plutôt parce que les fruits de ce labeur qui sont encaissés par les capitalistes servent présentement à des buts qui leur sont propres



et qui ne favorisent pas la redistribution qui s'était tant soit peu développée au cours des dernières années, grâce aux luttes des travailleurs et des travailleuses.

Comment concilier les déclarations des hauts-fonctionnaires et des politiciens quand on réalise par exemple que le Conseil régional de la santé et des services sociaux de la rive-sud de Montréal, une des plus démunies en ressources de toute la province, af-

firme que les coupures de \$6,000,000 dans les budgets de la région n'affecteront pas les services à la population alors que ce même CRSSS réclamait à la suite d'un colloque, au prin-

temps dernier, que des investissements de \$300,000,000 soient distribués au plus tôt dans la région pour rattrapper le niveau de service des autres régions du Québec?

Un gouvernement démagogue

Comment croire les déclarations des ministres du gouvernement Lévesque, que ce soit Pierre-Marc Johnson (MAS) ou Yves Bérubé, (Conseil du trésor) qui insinuent que les coupures de budgets n'affecteront pas les services à la population quand des salles d'opération ferment en dépit des longues listes d'attente; quand les établissements sont ralentis au point zéro pendant l'été; quand on ferme des milliers de lits pendant de

longues périodes; quand on coupe dans les soins à domicile alors qu'on renvoie les patients chez eux à peine juste après le moment où ils reprennent leur sens; quand on diminue les portions alimentaires des patients; quand on néglige leur hygiène faute de personnel, quand les centres d'accueil pour personnes âgées dont le besoin est si pressant voient leur ouverture reportée à on ne sait quand?

Médecins privilégiés

Pendant ce temps, les mandarins des Affaires sociales que sont les médecins s'appêtent à faire la grève pour négocier une augmentation de plus de 50% de leurs revenus moyens après dépenses de \$57,000 par année. Et ce sont eux qui par leur pratique à l'acte fondée davantage

sur la satisfaction de leur porte-feuille que sur une politique de santé adéquate pour l'ensemble de la population, déterminent le plus les coûts des services de santé comme le conclut une étude faite pour le compte de la Régie de l'Assurance-maladie du Québec.

Un grand ralliement

La mobilisation du 12 novembre, a plus que jamais comme objectif, face à la situation, de lancer un cri de ralliement à la population organisée soit syndicalement ou dans d'autres regroupements ou même celle qui est non-organisée. Un ralliement en vue

d'augmenter la prise en main de la population sur les services de santé et les services sociaux comme ceux de l'éducation, pour lesquels elle paie cher et qu'on tente de lui retirer tout en continuant à les lui faire payer.

REPORTAGE

**dans le sud-ouest
de Montréal
comme ailleurs**

LE GOUVERNEMENT LAISSE MOURIR LES GARDERIES



Un regroupement de 5 garderies du sud-ouest de Montréal a profité de l'Halloween pour tenir une journée de manifestation au Centre Hospitalier de Verdun afin de sensibiliser la population aux problèmes que représentent leurs survies.

Depuis que le gouvernement a décidé de geler les 28 millions de dollars prévus pour les services de garde, la majorité des garderies du Québec, dont celles de la région sud-ouest de Montréal, voient leurs efforts d'implantation des dernières années devenir caduques. Dans cette seule région, trois projets structurés de garderies et deux autres réellement implantées font actuellement face à une absence de support de la part du gouvernement et à un manque d'accès aux locaux publics gérés par les ministères de l'éducation et des affaires sociales.

La remise en question des services existants

À Pointe St-Charles, la garderie **Les enfants de l'Avenir**, implantée depuis 9 ans, se voit refuser l'accès à des espaces libres de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal, parce que cette der-



nière cherche à rentabiliser ses locaux. Il y a deux ans, face aux demandes répétées de plusieurs parents, la garderie **Les Enfants de l'avenir** ouvrirait une pouponnière à la Clinique communautaire Pointe St-Charles. Dans un mois, la clinique fermera ses portes et la pouponnière se retrouvera sans locaux. La garderie devra alors abandonner son service de garde pour enfants de moins de 18 mois.

La garderie communautaire de Verdun, quant à elle, occupe actuellement des locaux à des conditions de bail encore indéterminées. La Commission scolaire locale a opté pour ce type de location après avoir annoncé aux responsables de la garderie que l'école



dans laquelle se trouvent leurs locaux allait bientôt fermer. Implantée depuis juin 1979 dans ces installations, la garderie communautaire de Verdun a un seul espoir de survie: la réalisation d'un projet coopératif d'habitation dans les locaux vacants de l'école. S'ajoutent à ce problème le gel des subventions du gouvernement aux garderies et une inflation persistante.

Des projets de garderie sur la glace

"Pas de locaux, pas de subventions, pas de sub-



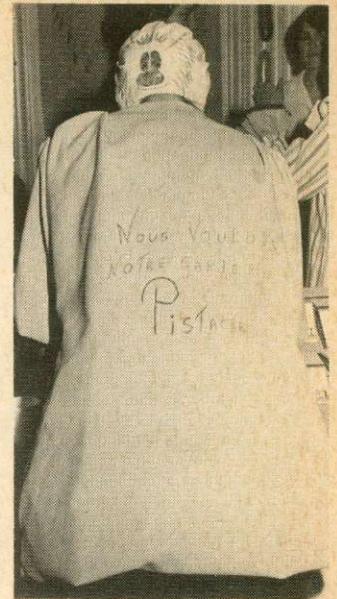
ventions, pas de locaux" se sont fait répondre les membres du **Comité de garderie de l'Hôpital Hôtel Dieu de Montréal**, selon qu'ils (elles) se sont adressé(e)s au gouvernement ou aux dirigeants de commissions scolaires et hôpitaux. Une garderie dans ce milieu de travail est d'autant plus nécessaire que les femmes composent le personnel à raison de 70% et que très souvent, elles assument la responsabilité de leur enfant. Ce contexte nuit à leur chance d'obtenir un emploi permanent, puisqu'elles demeurent partiellement disponibles, faute de gardien(ne).

Le projet de Garderie Pointe St-Charles cette fois: Le comité de parents à l'origine de la démarche s'est vu refuser en août dernier son permis de fonctionnement de la part du ministère. Ayant entamé ses activités en février dernier, le projet avait un nombre suffisant de parents et de demandes d'admission ainsi que les locaux nécessaires à son bon fonctionnement. Le YMCA, qui parraine le projet, estime que plusieurs femmes sont ainsi particulièrement atteintes dans leur droit de pouvoir mener une vie active.

Finalement, au Centre Hospitalier de Verdun, où 60 enfants attendent une

lleuses impliqué(e)s ont décidé de manifester dans les locaux du Centre hospitalier de Verdun.

La présence d'une centaine d'enfants déguisés, accompagnés de leurs parents et responsables de garderies au Centre Hospitalier de Verdun n'ont pas laissé indifférents les administrateurs locaux. Dans les heures qui ont suivi la manifestation, la direction de l'hôpital a convoqué les membres du comité d'implantation à une rencontre pour prendre davantage connaissance de leurs re-



vendications. La direction s'est engagée devant les parents présents à donner suite à la requête, dès que le gouvernement aura dépensé les crédits votés au Conseil du Trésor, pour la construction d'une annexe au Centre Hospitalier de

Verdun. Insatisfait(e)s de cette réponse, les responsables de la garderie ont demandé l'accès à des locaux inoccupés actuellement par l'administration, comme mesure temporaire pour satisfaire leurs revendications.

garderie, après plus d'un an de démarches, l'hôpital a renoncé à leur garantir des locaux, préférant affecter ses espaces libres à d'autres fins. L'implantation de garderies en milieu de travail est pourtant prévue dans la convention collective. Même qu'en 1980, la direction de l'hôpital donnait son accord de principe à l'implantation d'une garderie et laissait par la suite miroiter la possibilité qu'elle se fasse dans les actuels laboratoires.

La manifestation

Devant cette situation, les travailleurs et travail-



les 27-28-29 novembre à Montréal

conférence syndicale de solidarité avec le peuple du Salvador

Une conférence syndicale internationale de solidarité avec le peuple salvadorien aura lieu à Montréal les 27, 28 et 29 novembre prochains. Elle est organisée par la CSN et la CEQ, en collaboration avec le Centre international de solidarité ouvrière (CISO). Le but de cette conférence est d'ajouter notre voix à toutes celles, de plus en plus nombreuses à travers le monde, qui réclament la fin de l'intervention américaine au Salvador.

Dans ce pays de 4,260,000 habitants situé en Amérique centrale, la répression a fait 30,000 morts depuis deux ans. Pas une famille qui ne soit touchée. Dans leur chasse aux guérilleros qui combattent la dictature du président Duarte, les militaires sèment la terreur dans les populations civiles, paysannes à 60 pour cent, qui fuient vers les pays voisins: 300,000 depuis deux ans.

"Au Salvador, être pauvre est un délit" rapportait la journaliste Brigitte Morrissette dans Le Devoir du 31 octobre, après avoir visité un camp de réfugiés au Honduras. Or, 50 pour cent de la population urbaine est en chômage, tandis que dans les campagnes, une infime minorité de grands et moyens propriétaires accapare la terre et ses revenus. Cela fait bien des suspects pour les autorités.

La conférence de solidarité s'adresse à quelque 320 organisations syndicales de l'Amérique latine, de l'Amérique centrale, des États-Unis, du Canada et de l'Europe, qui ont déjà d'une façon ou d'une autre manifesté leur solidarité avec la lutte du peuple salvadorien.

La parole aux Salvadoriens

La conférence s'ouvrira par la description des conditions d'existence au Salvador par des syndicalistes de ce pays. La deuxième journée sera consacrée à l'intervention économique et militaire américaine, qui permet au régime Duarte de se maintenir en place.

"Cette conférence est un appel à la justice et à la paix, dit Robert Quévillon, du secrétariat de CISO. Nous l'organisons au nom de ceux qui sont morts, qui sont torturés, qui ont faim et qui sont exploités, pour aider les travailleurs et travailleuses salvadoriens à se donner un pays et à vivre en paix. Leur lutte s'inscrit dans le grand courant de liberté qui souffle sur le monde, et la victoire de leur mouvement démocratique sera la victoire de la démocratie et de l'autodétermination dans le monde entier."



...petites nouvelles...

Les risques de grève des employé-e-s de l'Office de la construction du Québec (OCQ) s'étant estompés, c'est bien la semaine dernière, du 4 au 8 novembre, qu'a eu lieu le vote d'adhésion syndicale pour les 90 000 travailleurs de la construction. Des informations complètes vous seront fournies dans *nouvelles csn* dès la semaine prochaine.



instances

La CMT en congrès

C'est tous les quatre ans que la CMT tient son Congrès statutaire, fait le bilan de ses actions et définit son orientation future.

Lors du dernier Congrès, en 1977, époque où la classe ouvrière vivait les premiers symptômes sérieux de la crise, la CMT a pris des décisions qui posaient les premiers jalons pour la rénovation du syndicalisme mondial. Un syndicalisme renforcé qui ferait face à la crise et à l'action dévastatrice des sociétés multinationales.

Les quatre années écoulées ont mis en évidence le bien fondé des décisions prises lors du Congrès de 1977. Pendant ces années les problèmes économiques se sont aggravés, des milliers de travailleurs ont perdu leur travail et vivent dans une situation de chômage permanent péni-

ble, des populations entières, même des pays "riches", vivent dans l'angoisse de demain.

La situation dans les pays du Tiers Monde devient de plus en plus catastrophique. En plus des dictatures, des guerres locales ou civiles, c'est la mort, la maladie, la faim et la soif, qui sont le lot quotidien des millions d'êtres humains.

La solidarité organisée des travailleurs et des peuples, la recherche des voies et moyens pour une meilleure coordination des actions syndicales sur le plan mondial, sont des préoccupations de la CMT, qui se trouvent à la base des préparatifs pour son Congrès, qui a lieu présentement, en novembre 1981.

C'est à Manille (Philippines) que les syndicalistes de la CMT, mandatés par les travailleurs de divers continents, définiront, pour les années à venir, les formes de syndicalisme que la CMT opposera aux problèmes cruciaux de notre époque: les droits humains, le droit à la vie des peuples, surtout du Tiers Monde, la défense de la paix.

Le congrès du conseil central du sud-ouest

Le treizième congrès du conseil central du sud-ouest québécois a réaffirmé son orientation de syndicalisme de lutte. La consolidation est apparue comme une priorité, vue la nécessité d'opposer des syndicats bien organisés aux attaques patronales de plus en plus dures. Les délégués ont tenu à fournir les efforts nécessaires pour mener à bien le maraudage CSN dans la construction et obtenir pour ces travailleurs la reconnaissance de l'ancienneté. Le congrès a aussi décidé de réaffirmer que le conseil central doit rassembler toutes les forces syndicales et tous les groupes populaires de la région face aux attaques patronales et face à la crise écono-

mique actuelle dans le but de mobiliser: syndicats, groupes populaires et population à la manifestation du 21 novembre à Ottawa et à la journée nationale de protestation contre les coupures budgétaires du gouvernement Lévesque.

Voici la liste des officiers élus lors de ce treizième congrès:

Président: Louis Primeau
Secrétaire: Ghislain Banville

Trésorier: Hubert Renaud
Action Politique: Denis Bourque et Luc Labelle
Informant: Richard Vailancourt

Éducation: Marjolaine Dubé

Santé-Sécurité: Gérald Demers

Organisation: Émilien Cloutier

Condition féminine: Nicole Sylvestre

Consolidation: Serge Morrisseau

• • •

tour. Deux candidats lui faisaient la lutte, Oliva Bouchard, du cégep Maisonneuve, et Mario Otis, du cégep du Vieux-Montréal.

Claude Gauthier se joint donc à l'exécutif actuel déjà formé de Shirley Roy, 1ère vice-présidente, Gérard Dionne, 2ième vice-président et de Pierre Léonard, secrétaire-général.

Quant à Francine Lalonde, bien connue dans le mouvement syndical, elle aura occupé la présidence de la FNEQ durant neuf ans et demi. Elle a aussi été vice-présidente de la CSN durant deux ans.

Par ailleurs, le conseil fédéral de la FNEQ a jeté les bases de la préparation à la prochaine ronde de négociations du secteur public en élisant un comité de négociation cégep.



Un nouveau président à la FNEQ lors d'un conseil fédéral qui se tenait le 31 octobre et 1er novembre à Québec, les délégué(e)s des syndicats affiliés à la fédération nationale des enseignants québécois ont procédé à l'élection d'un nouveau président en remplacement de Francine Lalonde.

Le nouveau président élu, Claude Gauthier, président du conseil central de St-Jean-sur-Richelieu et professeur d'électrotechnique a obtenu la majorité absolue dès le premier

...petites nouvelles...



Suite au congrès régulier de la fédération des travailleurs du papier et de la forêt, voici la liste des membres de l'exécutif:

Président: Georges Cantin
Secrétaire: Claude Plamondon

Trésorier: Gaston Harvey
Vice-président (secteur usine): Alfred Morel
Vice-président (secteur forêt): Yvon Lechasseur
Vice-président (secteur scierie): Edgar Lalancette
Vice-président (secteur transformation): Hector Lamoureux



Caisse pop

Deux nouveaux groupes d'employé(e)s de caisses populaires viennent d'obtenir un certificat d'accréditation pour être représentés par leur syndicat CSN respectif. Il s'agit des employé(e)s de la caisse populaire Val Saint-Michel, dans la région de Québec, et de ceux de la caisse de la Plaine, près de Joliette.

La CSN compte dans ses rangs environ 80 syndicats de caisses populaires sur les quelque 1,000 existantes au Québec. Se pourrait-il que les employé(e)s de votre caisse pop ne soient pas parmi ceux-là?... **voyez-y!**

• • •

Saint-Hubert BBQ

Suite à la réception de leurs certificats d'accréditation, deux autres syndicats, regroupant des employé(e)s de Saint-Hubert BBQ, viennent de s'ajouter aux 300 autres affiliés à la Fédération du commerce. Il s'agit des 90 employé(e)s de la succursale du Forum et des 60 de la succursale Saint-Charles à Longueuil.

• • •

Coop agricole

Toujours dans le secteur du commerce, le Syndicat catholique et national des travailleurs du tabac de Saint-Jacques (CSN) vient de recevoir le certificat d'accréditation lui permettant de négocier une convention collective au nom des 23 employés de la Société coopérative agricole de Montcalm.

Il en est de même pour le Syndicat des travailleurs du commerce de l'électricité de Québec (CSN) qui représentera les 14 employés de la compagnie Vandry Inc.

• • •

Voyageur

D'autre part, la Fédération du commerce a également accueilli dans ses rangs les 75 employées de bureau de Voyageur Inc. et les onze autres des Entreprises Bonaventure Ltée, ainsi que les douze employé(e)s de la cafétéria de Firestone, à Joliette.

Forestiers

Enfin, les 27 travailleurs forestiers à l'emploi des Opérations forestières Lafontaine Inc., dans la région de Québec, ont également vu leur syndicat CSN être accrédité par le ministère du travail.



Blocage des négociations à la ville d'Iberville

Le syndicat CSN des cols bleus d'Iberville, dans la région avoisinante de Montréal, s'interroge sur la façon dont les représentants municipaux négocient leur convention collective de travail. Le syndicat se demande en outre pourquoi des délais surviennent pour régler la question salariale, alors que les demandes sont de 12 et 10% d'augmentation pour chacune des deux années du contrat de travail, assorti d'une clause d'indexation, applicable à partir de 8%. La ville, qui donnait 65% d'augmentation de salaire aux cadres de la ville entre 1978 et 1981, propose plutôt 12% la première année et 10% pour les deux autres années d'un contrat d'une durée de trois ans. Les cols bleus veulent savoir pourquoi la ville formule une telle contre-proposition, alors que leur demande initiale est tout à fait raisonnable. Par ailleurs, l'administration voudrait procéder à certains reculs aux autres chapitres de la convention collective.

Des piquets de grève ont été érigés symboliquement aux abords des bureaux de la ville d'Iberville afin d'aviser les dirigeants municipaux du danger que provoque son attitude.

Nouveaux problèmes avec les sous-contrats

Après avoir exercé une grève de 7 mois et demi pour la reconnaissance de leur syndicat et l'obtention d'une première convention collective de travail, les 45 employé(e)s de l'entreprise Valger Limitée risquent maintenant de perdre leur emploi en raison des faiblesses du code du travail.

La compagnie Valger a informé le ministère du travail de la mise à pied de ses employé(e)s le 5 décembre prochain, au moment où prendra fin son sous-contrat de gérance des tabagies et cafétérias aux édifices G, H et Joffre du gouvernement du Québec, dans la vieille capitale. L'article 50 du Code du travail, tel qu'interprété actuellement, souffre d'une défaillance terrible du fait que le passage d'un sous-contractant à un autre ne crée pas les mêmes obligations qu'entre deux entrepreneurs qui se cèdent leurs entreprises. On sait que deux jugements contradictoires sur l'interprétation de cet article sont actuellement en appel et que les 11 juges du tribunal du travail se penchent sur la question.



Les membres du Syndicat des Travailleurs Fores-

...petites nouvelles...

tiers de Girardville ont adopté une résolution de remerciement à leur dernière assemblée générale, pour souligner les nombreux appuis obtenus lors de la grève survenue entre le 12 août 80 et le 27 juillet dernier.

Au cours de cette période, \$44,103.65 ont été amassés auprès des syndicats et regroupements populaires solidaires et ce sans tenir compte du résultat de la grande corvée.

• • •

Appui aux handicapés

La fédération des employés de services publics (CSN) donne un appui complet aux personnes handicapées qui ont occupé les bureaux du président de la CUQ afin d'obtenir enfin un service de transport répondant à leurs besoins. En effet il est grandement temps que les responsables des différents paliers de décisions (CTCUQ, CUQ, ministère du transport) cessent de se renvoyer la balle et qu'ils respectent enfin leurs promesses et la loi 9.

La FESP et particulièrement le syndicat des employés du transport public adapté de Québec veulent ainsi rappeler leur constante préoccupation pour obtenir et maintenir des services de transport de qualité et qui répondent aux besoins de toutes les couches de la population.

• • •

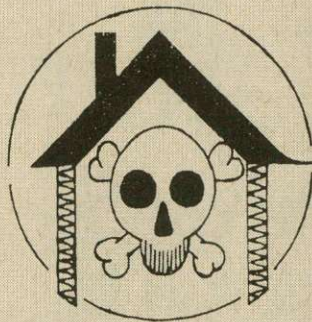
Les militants chrétiens socialistes sont invités à un colloque, qui se tiendra du 20 au 22 novembre au 1212, rue Panet, à Montréal, sous le thème **Où en**

sont les militantes et les militants chrétiens-socialistes en 1981? Le colloque est organisé par le Réseau des chrétiens politisés.



la MIUF: manifestation le 14 novembre

La Fédération des Comités de Victimes de la mousse d'urée du Québec organise une **manifestation à Montréal, le 14 novembre 1981 à 13.00 hre.**



Cette manifestation vise à dénoncer l'inertie et l'arrogance du gouvernement fédéral dans le dossier et particulièrement l'attitude du ministre de Consommation et Corporation - Canada, André Ouellet.

Les victimes visent également à mettre de l'avant, par le lancement d'un macaron, leur principale revendication: **"ENLEVEZ LA MOUSSE DE NOS MURS"**. Elles espèrent sensibiliser ainsi l'ensemble de la population du Québec et démontrer leur volonté d'obtenir justice.

La manifestation (une marche funèbre) partira du Parc Jarry (St-Laurent et Jarry) pour se diriger vers le bureau de comté de M. André Ouellet sur Henri-Julien près de Crémazie. Les victimes lui remettront alors quelques échantillons de la source de leurs problèmes. Après la marche les victimes et tous les manifestants pourront se rassembler au Beergarden bavarois (coin Crémazie et St-Laurent) où la Fédération des Comités de Victimes présentera son plan d'action pour les jours qui suivent.

Tous ceux et celles qui sont sensibles à leur situation sont invités à manifester leur solidarité en participant à la manifestation le 14 novembre ou en achetant le macaron.

Une question de santé, une question de justice...

À la douce mémoire de Pauline



Notre camarade de travail, Pauline Hamel, est décédée le 31 octobre suite aux graves brûlures subies lors de l'incendie de son chalet une semaine auparavant. Pauline travaillait au service du personnel depuis de nombreuses années.



Nouvelles csn vous offre un petit calendrier culturel:

- Le Théâtre Parminou est présentement en tournée avec quatre spectacles: Madeleine de Verchères, Ton histoire est une des pas pires, Ben voyons bébé... y a rien là et On l'aime ferme...mais ça prend du foin. Pour informations: (819) 758-0577

- L'Irlande après la grève de la faim. C'est sur ce thème que le comité Québec-Irlande a organisé une série de manifestations à Montréal:

- 9-15 novembre **The Patriot Game** (v.f.) au cinéma Parallèle, 3682 bld St-Laurent

- 28 novembre **soirée de solidarité** avec la participation d'une ancienne prisonnière irlandaise; à 20 h à l'église St-Stanislav, 1370, est, bld St-Joseph

- Le Vidéographe lance sa production de 1981, du 15 au 19 novembre, au café l'Ex-tasse, 816, est, Ontario, à Montréal. Pour informations: (%14) 521-2116.

LES TAUX D'INTÉRÊT

ASSEZ!



**21
NOVEMBRE
À OTTAWA**

**MANIFESTATION UNITAIRE
CTC·CSN·CEQ·FTQ**

**RASSEMBLEMENT À HULL À 11:30 H
AU PARC JACQUES-CARTIER**

**RENSEIGNEMENTS DANS LES CONSEILS
CENTRAUX DE LA CSN**

